

Accueil provisoire (Aide Sociale à l'Enfance)

Soutenir les parents lors d'une difficulté passagère (absence, maladie...)

Prévenir une situation de danger pour l'enfant

Aider les parents dans leur fonction parentale et l'éducation de leur enfant

BÉNÉFICIAIRE :
PARTICULIER



LE DÉPARTEMENT
meuse

DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55